

A3B SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 5 allée du Cadran Solaire - 92320 Chatillon
R.C.S. Nanterre 943664433

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Le 15/10/2025 à 9 heures 00, sont présents au siège :

Monsieur ISSOUFOU ADAMOU Aminou, né le 17/07/1986 à Arlit (Niger), de nationalité Française demeurant 5 Allée du cadran solaire - 92320 Chatillon.

Représentant en tant qu'actionnaire unique de la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur ISSOUFOU ADAMOU Aminou, président de cette assemblée, est :

Modification de la date de clôture du premier exercice social

RESOLUTION N1

La présente assemblée décide de modifier la date de clôture du premier exercice social initialement fixée au **31 décembre 2026**, pour la fixer désormais au **31 décembre 2025**.

En conséquence, le premier exercice social aura une durée exceptionnelle se terminant le **31 décembre 2025**.

LA RESOLUTION N1 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N2

Modification des statuts - Articles 5

L'assemblée générale décide de modifier les articles 5 des statuts, qui sont désormais rédigés comme suit :

Article [5] - Siège social

Il commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Les opérations prévues à l'article 24 seront rattachées au premier exercice social.
Le premier exercice comptable est au **31/12/2025**

LA RESOLUTION N2 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Séance levée à 09 heures 45 minutes.

Fait à Chaillon le 15 Octobre 2025 en autant d'exemplaires originaux que requis par la loi.

Signatures des intervenants :

Actionnaire Unique /Président

Monsieur ISSOUFOU ADAMOU Aminou

